Accusé de réception en préfecture
067-200083103-20250603-2025-059-DE
Date de télétransmission : 04/06/2025
Date de réception préfecture : 04/06/2025

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

PETR
DE LA BANDE RHENANE NORD

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°2025-59
SEANCE DU 3 JUIN 2025

Demande de subvention au titre du soutien à l'ingénierie territoriale auprès de la Région Grand Est

L'an deux mille vingt cinq, le trois juin à dix sept heures trente, le Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de la Bande Rhénane Nord s'est réuni à Drusenheim sous la présidence de la 1ère Vice-présidente Christiane HUSSON par suppléance pour le Président empêché.

Membres présents
Hubert HOFFMANN, Christiane HUSSON, Jacky KELLER, Michel LORENTZ, Raymond RIEDINGER, Serge SCHAEFFER, Camille SCHEYDECKER, Jean-Louis SITTER et Pascal STOLTZ
Membres excusés : Bernard HENTSCH et Denis HOMMEL
Autre personne présente : Sylvie GREGORUTTI

La Région Grand Est a mis en place un dispositif intitulé « Soutien à l'ingénierie territoriale » permettant de donner aux PETR des moyens d'animation et de mise en réseau des acteurs publics et privés afin de mutualiser les projets pour développer des services, des activités et des emplois, valoriser les partenariats locaux, décliner les politiques régionales à l'échelle des territoires, faire émerger des projets structurants et articulés entre eux, favoriser la transition énergétique et écologique, développer l'économie locale.

Le PETR s'est doté de l'ensemble des éléments fondateurs prévus dans ses statuts :
- Projet de territoire de la Bande Rhénane Nord adopté en 2019,
- Pacte Offensive Croissance Emploi en 2019,
- Convention territoriale avec les deux EPCi en 2022.

Depuis 2022, il s'est doté de la compétence Plan Climat.

La révision du SCoT modernisé et intégré valant PCAET a été lancée en 2023. Un accompagnement est assuré par un bureau d'études mandataire VE2A, un bureau d'études spécialisé en environnement (l'Atelier des territoires) et un bureau d'études spécialisé en économie – commerce (AID) jusqu'à l'approbation du SCoT prévue fin 2025, voire début 2026.

Accusé de réception en préfecture
067-200083103-20250603-2025-059-DE
Date de télétransmission : 04/06/2025
Date de réception préfecture : 04/06/2025

En effet, les missions du PETR de la Bande Rhénane Nord et son rôle de coordination, d'animation et d'articulation sur des thématiques variées sont en relation avec les politiques de la Région Grand Est, dont notamment :

- mobilités (suivi REME, participation et coordination des EPCi sur le lancement de la ligne de bus transfrontalière Soufflenheim – Rastatt, position sur les nuisances liées au transit, suivi ZFEm…),

- développement économique (suivi du Pacte Offensive Croissance Emploi, du SRDEII, etc …),

- aménagement du territoire (participation à la Conférence des SCoT, participation aux travaux du SRADDET, …),

- environnement et Plan Climat (prise de compétence Plan Climat, remontée du Plan Climat règlementaire du Pays Rhénan à l'échelle du PETR, révision du SCoT valant PCAET, développement du service Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique par convention avec la Région Grand Est et avec Oktave),

- planification SCoT et articulation aux schémas supra (révision du SCoT pour une compatibilité au SRADDET modifié, trajectoire ZAN, exploitation DATA Grand Est, avis sur un document de travail sur les réservoirs de biodiversité, participation à la Conférence du Rhin Supérieur …).

Le PETR de la Bande rhénane Nord permet d'affirmer une vision commune et d'assurer une cohérence générale sur le territoire. Il a un mode d'organisation par mutualisation qui présente des avantages et qui permet de gagner en efficacité et en dépenses.

CONSIDERANT qu'en vertu de dispositif régional, un poste de direction sur son volet animation et un poste thématique par PETR peuvent être cofinancés par une subvention de la Région Grand Est d'un taux maximal d'intervention de 40 % pour un territoire n'intégrant pas de communauté d'agglomération, et que le montant de subvention est plafonné à 20 000 euros par an par poste,

CONSIDERANT que le projet de territoire du PETR adopté en 2019 a servi de base de référence aux EPCi (projets de territoire des deux EPCi membres, Pactes territoriaux de relance et de transition écologique (PTRTE),

CONSIDERANT que le POCE (Pacte Offensive Croissance Emploi) signé en octobre 2019 entre la Région Grand Est, le PETR de la Bande Rhénane Nord et les deux EPCi membres a également servi aux PTRTE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la convention territoriale du 11 octobre 2022 signée entre le PETR, la Communauté de communes de la Plaine du Rhin et la Communauté de communes du Pays Rhénan, permettant de mettre en œuvre un mécanisme de mutualisation (Art 4) et l'engagement des Communautés de communes à faciliter le développement des relations entre les services (Art 5),

Accusé de réception en préfecture
067-200083103-20250603-2025-059-DE
Date de télétransmission : 04/06/2025
Date de réception préfecture : 04/06/2025

VU le cumul d'activités et la convention de prestation de services du 27 avril 2021 entre la Communauté de communes du Pays Rhénan et le PETR de la Bande Rhénane Nord visant l'efficacité et la réalisation d'économies nettes,

Décision

Le Bureau, sur proposition de la 1ère Vice-présidente par suppléance pour le Président empêché, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DONNE SON ACCORD** pour déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région Grand Est au titre du soutien à l'Ingénierie territoriale pour le financement du poste de direction du PETR en 2025 et de solliciter les subventions maximales à cet effet,

- **SOLLICITE** la Région Grand Est de bien vouloir tenir compte du mode d'organisation du PETR par mutualisation et cumul d'activités,

- **AUTORISE** le Président, son suppléant ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance	Pour le Président empêché, par suppléance, la 1ère Vice-présidente
Serge SCHAEFFER	Christiane HUSSON

BANDE RHÉNANE NORD ★ PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL ★ 67410 DRUSENHEIM

Accusé de réception en préfecture
067-200083103-20250603-2025-059-DE
Date de télétransmission : 04/06/2025
Date de réception préfecture : 04/06/2025